

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung

Band: 5 (1927)

Heft: 3

Artikel: Un nouveau répertoire

Autor: R.A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-873828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1000 die gleiche Sekundärspannung von 61 Volt durch Anlegen einer Primärspannung von 100 Volt an die Schaltung mit Kondensator, bzw. 68 Volt an diejenige ohne Kondensator.

Bei allen Ruffrequenzen könnten noch weitere Beispiele angeführt werden, welche für die Tatsache sprechen, dass die Einschaltung des Kondensators

in die Wicklung des Uebertragers keine Verbesserung der Rufübertragung bewirkt.

Die kurzen Ausführungen zeigen uns trotz ihrer Unvollständigkeit, welche Bedeutung für die Rufübertragung der Uebertragerspule beizumessen ist und dass ihre elektrischen Eigenschaften gewisse Grenzen in der Erhöhung der Rufspannung bedingen.

Un nouveau répertoire.

Les personnes appelées à consulter fréquemment les registres, répertoires, etc., qu'ils soient sous forme de cahiers, livres ou fichiers, savent par expérience

- 2° Ordre alphabétique toujours respecté.
 - 3° Réunion sur une seule ligne de tous les renseignements nécessaires.

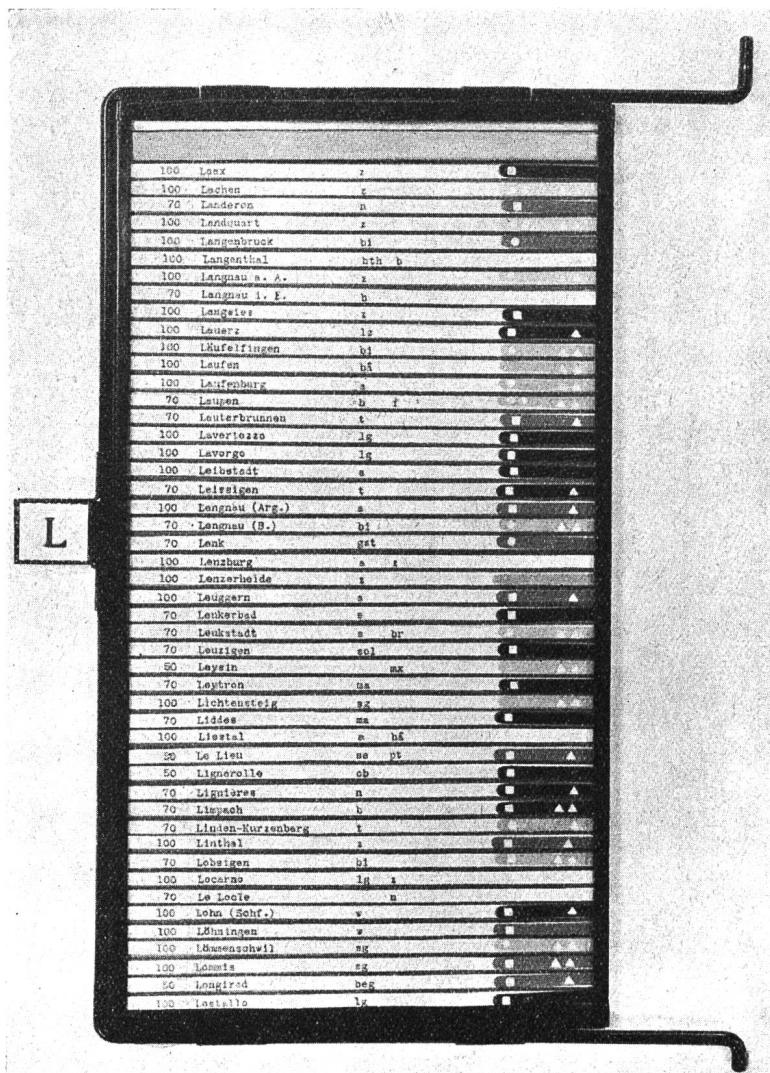


Fig. 1.

qu'ils sont très rapidement détériorés, même s'ils sont manipulés avec beaucoup de soin.

Tel était le triste sort des cahiers d'acheminement, tarifs et horaires en service à l'enregistrement de la centrale interurbaine de Lausanne. Aussi, depuis longtemps, cherchions-nous un dispositif approprié remplissant les conditions suivantes:

1° Consultation rapide et aisée.

- 4° Indications de service (horaire) claires et précises avec facilité de changement.

- 5° Propreté et impossibilité de détérioration malgré un emploi intensif.

Après bien des recherches, nous avons eu un jour sous les yeux un prospectus, dans lequel nous avons remarqué le classeur à panneaux avec tubes inter-

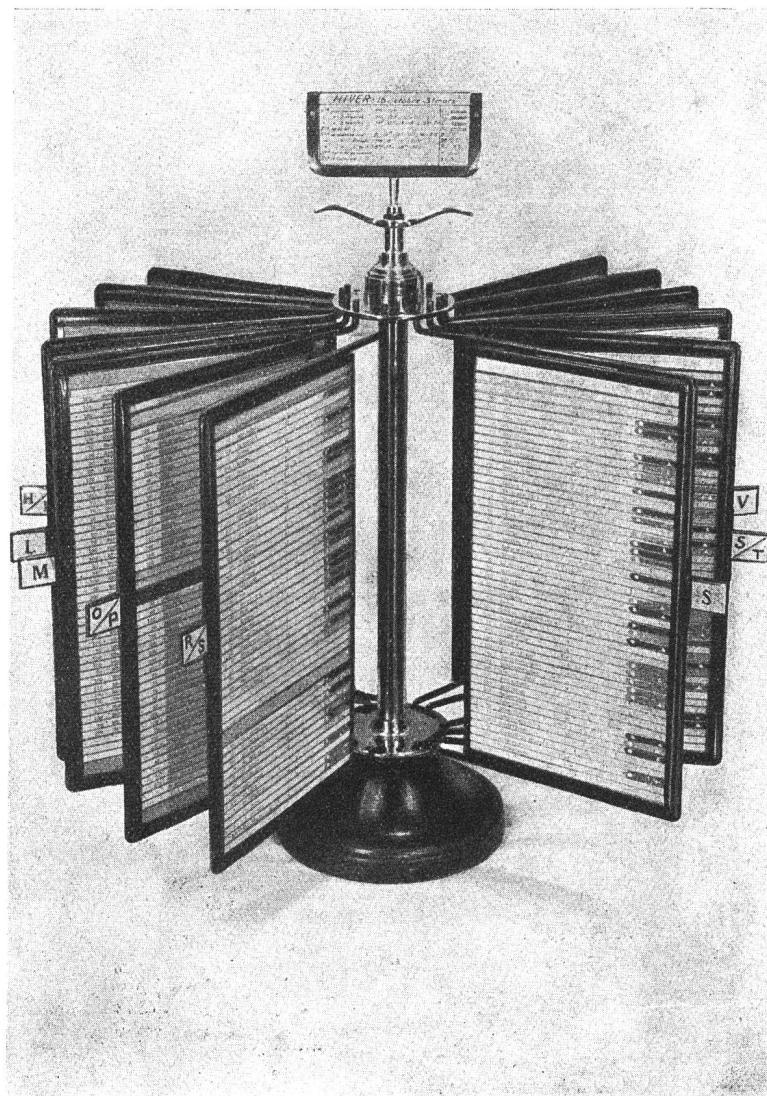


Fig. 2.

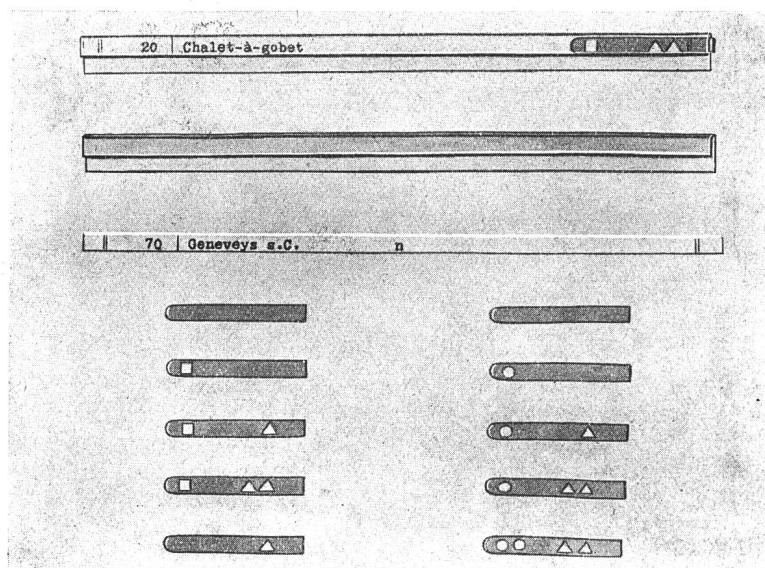


Fig. 3.

changeables qui devait à notre avis remplir les conditions requises.

Le panneau représenté par la fig. 1 est composé d'un châssis en fer émaillé au feu portant sur l'un des côtés verticaux une saillie porte index, et sur l'autre la tringle servant de double pivot pour sa fixation sur le support tournant (fig. 2).

La couleur jaune = service de jour à 3 séances = L. La couleur bleue = service spécial = S.

Où il n'y a pas de signalisateur, la centrale assure le service N, c'est-à-dire permanent.

Les signalisateurs sont perforés. La forme et le nombre des trous diffèrent suivant l'horaire de la localité; ceux de gauche se rapportent aux services du

| HIVER : 16 octobre - 31 mars . | |
|--|---|
| <i>Service de jour permanent</i> | <i>7⁴⁵-20³⁰;</i> C = rouge |
| <i>Service de jour à 2 séances</i> | <i>7⁴⁵-12¹⁵; 13¹⁵-20.</i> E = vert |
| <i>Service de jour à 3 séances</i> | <i>7⁴⁵-12¹⁵; 14..-18..; 19³⁰-20.</i> L = jaune |
| <i>Service spécial</i> | <i>.</i> S = bleu |
| <i>Service de dimanche ordinaire:</i> | <i>8..-12¹⁵; 13¹⁵-15..; 18.-20.</i> D = ○ |
| <i>Service de dimanche étendu</i> | <i>7⁴⁵-12¹⁵; 13¹⁵-20³⁰</i> D* = ○○ |
| <i>Service de dimanche réduit</i> | <i>8³⁰-12..; 18³⁰-20..</i> R = □ |
| <i>Service de nuit de présence</i> | <i>.</i> n = △△ |
| <i>Service d'alarme</i> | <i>.</i> a = △ |

Fig. 4.

Chaque face du panneau peut contenir environ 50 tubes transparents en celluloid, aplatis, lesquels contiennent des bandelettes de fort papier, où sont inscrits les renseignements (fig. 3).

Entre chaque lettre de l'alphabet, quelques tubes sont intercalés sans inscription, ce qui permet de faire toutes les adjonctions nécessaires et d'avoir ainsi toujours un ordre alphabétique complet.

La bandelette contient les inscriptions suivantes:

- a) La taxe de jour.
- b) La localité ou la centrale.
- c) La première voie d'acheminement.
- d) La deuxième voie d'acheminement.

L'horaire de la centrale qui pour certaines localités varie avec les saisons, est donné par de petits signalisateurs de couleurs différentes et facilement interchangeables.

La couleur rouge = service de jour permanent = C.
La couleur verte = service de jour à 2 séances = E.

dimanche D, D* ou R; ceux de droite aux services de nuit n ou a.

Le tableau représenté par la fig. 4, donne la signification des différents signes.

Voici du reste un exemple tiré de la fig. 1. Le Lieu figure comme suit:

50 Le Lieu, Le Sentier Le Pont vert.
ce qui signifie:

La taxe pour *Le Lieu* est de 50 centimes. Les communications sont à acheminer premièrement via le Sentier, deuxièmement via le Pont. Cette centrale assure le service de jour E en 2 séances (signalisateur vert), le dimanche le service R réduit „□“, et la nuit un service d'alarme à „△“.

Les bandelettes étant emprisonnées dans le tube de celluloid sont ainsi protégées de toutes détériorations mécaniques et contre toutes possibilités de souillure.

R. A.

Téléphone et altitude.

A quelles altitudes trouve-t-on le téléphone en Suisse? On s'imagine parfois, à l'étranger, que la Suisse est une seule et unique montagne, avec des vachers et leur bétail! S'il en était ainsi, la réponse à la question ci-dessus serait vite donnée. Heureusement que la configuration du pays est plus compliquée et qu'on y trouve non pas seulement une montagne, mais un très grand nombre, séparées par des vallées, des rivières et des lacs et que tout cela est rendu plus pittoresque encore par des cols, des passages et des tunnels.

Le territoire de la Confédération helvétique s'étend, en altitude, de 205 m., à Locarno, à 4638 m., au Mont

Rose, au-dessus du niveau de la mer. La grande majorité des abonnés se rencontre naturellement sur le plateau suisse, soit aux altitudes de 400 à 600 m. Au-dessus de 1000 m., le téléphone devient forcément de plus en plus rare, mais les endroits où on le rencontre sont un témoignage frappant de son emploi. Nous laisserons de côté, parce que pas assez „à la hauteur“, les abonnés au-dessous de 1900 m. et nous bornerons à examiner les autres de plus près.

Il y avait, au début de 1926, une bonne cinquantaine d'abonnés au téléphone entre 1900 et 2000 m., des hôtels pour la plupart. On y trouve aussi une demi-douzaine d'agriculteurs, une cure (Chandolin), une